

Compte rendu de la séance du 14 avril 2021

Présents: R.VIELFAURE, G.IMBERT, E.TARALLO, M.GAROT, B.LALAUZE, M.ALLEGRE, C.AYMES, J.ANATOLE, G.DINON, M.LEMAIRE

Secrétaire(s) de la séance: Marie LEMAIRE

Délibérations du conseil:

Marché construction garage+annexe

Monsieur le Maire rend compte aux membres du conseil municipal présents des décisions prises par la commission d'appel d'offres concernant les travaux de construction d'un garage+annexe dont le choix des entreprises

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* Valide la décision de la commission d'appel d'offres de retenir les entreprises suivantes:

LOT1: Entreprise JAUFFRE Michel 07450 SAINT PIERRE DE COLOMBIER

Montant HT: 12 604, 30 €

LOT2: Entreprise JAUFFRE Michel 07450 SAINT PIERRE DE COLOMBIER

Montant HT: 58 247, 37 €

LOT3: SAS Serge GAILLARD 48300 LANGOGNE

Montant HT: 13 670, 00 €

LOT4: Entreprise CHARBONNIER07110 MONTREAL

Montant HT: 2 970, 00 €

LOT5: Entreprise SIVAR 26270 LORIOL

Montant:HT: 8 232, 99 €

LOT6: Entreprise Gilles DESFACHELLE 07110 VINEZAC

Montant HT: 12 946, 86 €

Lot7: Entreprise YAMAN M.T Ceramics 07200AUBENAS

Montant HT: 1 700, 16 €

Lot8: Entreprise G.ROBERT 07200 UCEL

Montant HT: 9 071, 00 €

Lot9: Entreprise RIEUSSET 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS

MONTANT HT: 10 370, 00 €

Lot10: Entreprise AZ Façades 07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON

MONTANT HT: 4 952, 75 €

TOTAL HT MARCHE: 134 765, 43 €

Vote: unanimité pour

construction garage+annexe-demande subvention REGION (2021_06)

Monsieur le Maire souhaite compléter la délibération du 15/12/2020 portant sur une demande de subvention à la Région pour la construction d'un garage+annexe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* Approuve le projet tel qu'il lui a été présenté

* Accepte le dépôt d'une demande de subvention auprès de la Région pour la construction d'un garage+annexe

correspondant à 45% du montant HT

* Le montant estimatif du projet s'élève à 160 000 € HT et sera inscrit au BP 2021

* Accepte le plan de financement suivant:

REGION: 45 % soit: 72 000 € HT

ETAT (DETR): 35 % soit: 56 000 € HT

Fonds propres: 20 % soit: 32 000 € HT

Les travaux devant commencer en mai 2021

Vote: unanimité pour

consultation étude géotechnique de conception construction garage (2021_07)

Monsieur le Maire rend compte aux membres du conseil municipal présents de décision prise par la commission d'appel d'offres concernant l'étude géotechnique de conception pour la construction du garage communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* Valide le choix de l'entre prise EGSOL 38 610 GIERES pour un montant HT de 1725, 00 €

Vote: unanimité pour

modification statuts SMAM (2021_08)

Monsieur le Maire fait part aux membres présents de la délibération du Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'ARDECHE MERIDIONALE en date du 24 février 2021 adoptant les modifications suivantes à ses statuts:

Au regard du contexte de crise sanitaire et des difficultés financières exceptionnelles liées:

Article 8:

(...) les montants des contributions financières des membres du syndicat pour la compétence "piscine" et pour la compétence "transport" seront fixés annuellement par le comité syndical lors du vote du budget. Des contributions exceptionnelles complémentaires pourraient être appelées par le comité syndical en cours d'exercice.

Article 9:

(...)le comptable du Service de Gestion Comptable (SGC) d'AUBENAS exerce les fonctions de receveur du syndicat.

Vote: unanimité pour

indemnités gardiennage église 2020 (2021_09)

Sur proposition de M.le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

* d'attribuer à Mme Anne-Marie FARGIER, domiciliée chemin de la Chanterelle à ROCHER, l'indemnité de gardiennage de l'église de ROCHER d'un montant de 479, 86 € (montant plafond pour un gardien qui réside dans la commune où se trouve l'édifice- courrier préfectoral du 18/06/2020) pour l'année 2020.

Vote: unanimité pour

Contrat assurance risques statutaires mandat CDG07 (2021_10)

Le Maire expose,

L'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Durée du contrat : 4 ans à effet au 01/01/2022;

Régime du contrat : capitalisation

Vote: unanimité pour

vote taxes locales (2021_11)

Monsieur le Maire propose aux membres présents de maintenir, pour l'année 2021, les taux des taxes locales de 2020 sans les augmenter.

Vote: unanimité pour

Budget Primitif 2021 (2021_12)

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2021 au niveau du chapitre. ce dernier est équilibré:

Section de fonctionnement: 232 179, 30 €

Section d'investissement: 287 415, 19 €

Vote: unanimité pour

Questions et communications diverses:

- Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin 2021
- Départ à la retraite d'Odile au 1er mai 2021 et arrivée de Céline qui avait déjà effectué des remplacements à l'agence postale: Modification horaires d'ouverture: du mardi au vendredi de 9 H à 11 H50